



REU LE 2011 A 9 h 00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 29 novembre 2011

A 9 h 00 à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 29 novembre 2011 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan (Pouvoir de M. BROHAN)
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan (Pouvoir à Mme ANNEE)
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Patrick BOURRU, Conseil Général du Morbihan

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



REVUE 2011 OFFSET

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 29 novembre 2011
A 9 h 00 à LA ROCHE BERNARD

V. QUESTIONS DIVERSES

1. Edition 2012 du « guide pratique de la Vilaine »

Depuis 2001, l'Institution fait réaliser chaque année un « guide pratique de la Vilaine », tiré à 8000 exemplaires et diffusé aux ports, offices de tourisme et loueurs de bateaux concernés.

Ce guide présente toutes informations utiles, ainsi que les encarts publicitaires de divers annonceurs.

Dans un souci d'économie et de transparence, une mise en concurrence a été organisée auprès de 5 imprimeurs. Trois offres ont été reçues, conformes au cahier des charges.

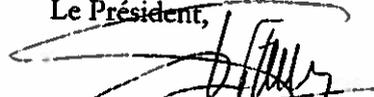
Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

- De passer commande à l'imprimerie mieux-disante, à savoir l'imprimerie ALLAIRE OFFSET, pour un montant total de 5 428,17 € TTC.
- De préciser que l'Institution percevra les participations des annonceurs, fixées à :
 - 200 € la page pour chaque entreprise (17)
 - 505 € la page pour chaque port (4)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Décide la réalisation de l'édition 2012 du « guide pratique de la Vilaine » dans les conditions proposées ;
- Charge le Président de signer toutes pièces afférentes.

Pour extrait conforme
Le Président,



Jean-François GUERIN